



Secrétariat

Distr.  
GENERALE

ST/SG/AC.10/C.3/25  
25 mars 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMITE D'EXPERTS EN MATIERE DE TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Sous-Comité d'experts du transport  
des marchandises dangereuses  
(7-17 juillet 1997)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TREIZIEME SESSION**

**qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 7 juillet 1997, à 10 heures**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Election du Bureau
3. Projets d'amendement au Règlement type sur le transport des marchandises dangereuses
  - a) Citernes (troisième partie, chap. 4.2 et 6.6)
  - b) Utilisation des emballages et des GRV (première et troisième parties et chapitre 4.1)
  - c) Autres questions relatives aux emballages et aux GRV (chapitres 6.1 à 6.5)
  - d) Autres projets d'amendement (à examiner dans l'ordre des parties et des chapitres) (à l'exception des amendements relatifs à la classe 1)
  - e) Classe 1 (chapitres 2.1, 3.2, 3.3 et section 4.1.3)

4. Projets d'amendement à la première partie du Manuel d'épreuves et de critères
  - a) Epreuve 6 c)
  - b) Epreuve de la bombe de l'ONU
  - c) Autres projets d'amendement
5. Harmonisation mondiale des systèmes de classement et d'étiquetage des produits chimiques
  - a) Généralités
  - b) Risques physiques
  - c) Risques pour la santé
  - d) Risques pour l'environnement
  - e) Etiquetage
  - f) Autres questions
6. Relations avec d'autres organisations
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport.

\* \* \*

- Note 1 :** La date limite de présentation des propositions est fixée au 25 avril 1997. Les documents doivent être recus au plus tard à cette date sous forme de documents sur papier ou de disquettes (ou par courrier électronique). La qualité des télécopies ne convenant pas à la reproduction, les documents reçus le 25 avril sous forme de télécopie seulement ne seront pas considérés comme étant parvenus dans les délais requis.
- Note 2 :** Pour la planification, les auteurs de propositions sont invités à informer le secrétariat, le 11 avril 1997 au plus tard, du nombre de documents qu'ils ont l'intention de présenter et du nombre de pages prévues pour chacun d'eux.
- Note 3 :** Les communications doivent être concises, aussi brèves que possible, et comporter une justification. Le nombre de propositions contenues dans un même document devrait être limité; elles devraient toutes porter sur la même question, relevant d'un même point de l'ordre du jour.
- Note 4 :** Le 15 juillet, les séances du matin et de l'après-midi seront réservées au groupe de travail chargé de l'harmonisation des critères de classement (risques physiques). Ce groupe est réuni dans le contexte d'une harmonisation mondiale de la classification des critères, de la coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, et du suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Ce groupe devra par conséquent être constitué d'experts connaissant bien la législation des transports et d'autres législations pertinentes (sécurité du travail, environnement, protection des consommateurs).
- Note 5 :** Un ordre du jour annoté sera distribué ultérieurement en tenant compte des propositions reçues à la date du 25 avril 1997.
- Note 6 :** Les documents ci-après ont été renvoyés par le Comité à la treizième session du Sous-Comité :
- ST/SG/AC.10/R.473, -/R.509, -/R.510, -/R.513 et -/Corr.1, -/R.515 et -/Corr.1, -/R.519 et -/R.532;
- ST/SG/AC.10/C.3/R.529, -/C.3/R.602 et -/Add.1, -/Add.1/Corr.1 et -/Add.2, -/C.3/R.613/Rev.1, -/C.3/R.635, -/C.3/R.641, -/C.3/R.661, -/C.3/R.664, -/C.3/R.705, -/C.3/R.707, -/C.3/R.708, -/C.3/R.709, -/C.3/R.732, -/C.3/R.737, -/C.3/R.749, -/C.3/R.764.
- Pour des raisons d'économie, les participants sont priés de bien vouloir garder leurs exemplaires de ces documents et de les avoir avec eux lors de la réunion.**
- Note 7 :** Un calendrier provisoire est reproduit au verso.

Sous-Comité d'experts des transports de marchandises dangereuses (treizième session)

Calendrier provisoire

Lundi 7 juillet		Mardi 8 juillet		Mercredi 9 juillet		Jeudi 10 juillet		Vendredi 11 juillet		Lundi 14 juillet		Mardi 15 juillet		Mercredi 16 juillet		Jeudi 17 juillet	
matin	après- midi																
point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour		point de l'ordre du jour	
1, 2, 3 a)		3 b)		3 b), 3 c)		3 c), 3 d)		3 d)		3, 4, 5 a)		5 b)		5 c) à f), 6, 7		8	

-----